

Communiqué de presse

Berne, le 25 mars 2020

L'usam salue la rapidité d'action et les décisions du Conseil fédéral

L'Union suisse des arts et métiers usam salue l'action rapide et déterminée du Conseil fédéral. Elle est soulagée que l'octroi de crédits jusqu'à 500 000 francs intervienne sans intérêt et sans entraves administratives ni taxes. Les PME, et en particulier les microentreprises, peuvent ainsi obtenir les liquidités dont elles sont aujourd'hui tributaires. Les PME sont d'une importance systémique pour l'économie suisse. Sans PME, deux tiers des emplois disparaissent.

L'usam salue le train de mesures présenté par la Confédération. Jusqu'à un montant de 500 000 francs, les crédits sont octroyés sans intérêt ni taxes. Cela est essentiel notamment pour les microentreprises et les entreprises dont les perspectives de rentabilité ne sont pas bonnes également une fois la crise passée. Jusqu'à 20 millions de francs, le crédit est accordé au taux de 0,5%. L'usam juge ce taux acceptable, bien que plutôt élevé. La durée de 5 à 7 ans lui paraît appropriée.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur, mobile 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.